RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

CARPA
Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats

Cabinet ERIC ESTRAMON
[redacted]

Objet : ATTESTATION DEPOTS DE FONDS

La CARPA de CLERMONT-FERRAND domiciliée [redacted]
représentée par son Président en exercice, Monsieur Jean-Louis TERRIOU,

Atteste par la présente :

♦ Avoir reçu en dépôt sur son compte ouvert à la BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, service institutionnels et secteur public local – 4 bd Eugene Deruelle – 69003 LYON

par l'intermédiaire du Cabinet ERIC ESTRAMON :

- ✓ Virement de 1 000 euros le 19/06/2025 de
  SARL HOLDING DA 227, située au [redacted]
- ✓ Virement de 1 000 euros le 19/06/2025 de
  SAS DLG HOLDING INVEST, située au [redacted]

Soit au total la somme de 2 000 euros

qui a été imputée dans un sous-compte ouvert au nom de la société en voie de constitution SAS 2D AXIS CONSEIL dont le siège social est [redacted]

Le retrait de ces fonds ne pourra être effectué que par le (ou l'un des) représentant(s) de la société sur présentation à la Carpa du certificat du greffier du Tribunal de Commerce attestant l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Clermont-Ferrand , le 24 juin 2025

Jean-Louis TERRIOU
Président
[redacted]